POUR DONNER DE LA VOIX AUX ÉLÈVES AVOCATS, FAITES LE CHOIX DE L'APPRENTISSAGE

TÉLÉCHARGEZ
LE GUIDE COMPLET
DE L'APPRENTISSAGE

Association française des écoles d'avocats

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS

Association française des écoles d'avocats

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS

Lancement
en janvier 2027

RECRUTER UN ÉLÈVE AVOCAT EN APPRENTISSAGE CINQ INFORMATIONS CLÉS.

#1

COMMENT RECRUTER VOTRE APPRENTI ?

Des candidats motivés, formés et disponibles.

Anticipez et trouvez facilement votre candidat.

- Consultez le site de votre École d'avocats (offres, CV d'élèves, CVthèque et course aux stages).
- Recrutez plusieurs mois avant le début de l'alternance… mais aussi la veille pour le lendemain, l'École s'occupe de tout.

VOTRE RÔLE
Transmettre les informations, vérifier et signer.

#2

COMBIEN ÇA VA ME COÛTER ?

Un budget maîtrisé et prévisible sur 12 mois.

Un coût clair et anticipable.

≈ 1 533 €/mois
après aides potentielles (hors charges)

- 100 % du SMIC pendant 12 mois.
- Charges patronales allégées.
- Une charge complémentaire de 750 € à régler au début du contrat.

#3

LES DÉMARCHES ?

Une gestion simple, facilitée et limitée.

L'école s'en charge !

- L'École/CFA prépare le contrat, la convention de formation et assure les démarches auprès de l'OPCO.

#4

ET SI ÇA NE FONCTIONNE PAS ?

Une période d'essai de 45 jours au cabinet et un soutien de l'école.

Vous êtes sécurisé.

- Les 45 premiers jours de formation pratique au cabinet (calculés en jours de présence au cabinet exclusivement) permettent de rompre le contrat unilatéralement.
- En cas de difficulté et à tout moment, l'École vous accompagne pour trouver une solution.

#5

ET APRÈS ?

Une véritable opportunité de recrutement.

Une année pour préparer l'avenir.

- Vous formez un futur avocat.
- Vous l'accompagnez dans sa montée en compétences.
- À l'issue du CAPA, aucune poursuite n'est imposée, mais vous avez déjà formé un collaborateur potentiel à vos pratiques.